

BOUTIQUES DE MODE INDÉPENDANTES

MANIFESTO



ÉDITO

La FNH, est la seule organisation professionnelle de la branche habillement textile.

Aujourd'hui, nous sommes l'interlocuteur privilégié pour sensibiliser les pouvoirs publics (gouvernement, parlementaires, administration, ...), aux problématiques des commerces indépendants.

Dans un contexte difficile, les aspirations vers une mode responsable et respectueuse de l'environnement, qui replace l'humain au cœur des échanges, n'ont jamais été aussi fortes.

Les magasins doivent repenser leur stratégie pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et à leurs nouveaux comportements d'achat. Même si 72 % des Français déclaraient en 2017 préférer faire leurs achats en magasin, la crise sanitaire a renforcé le vent qui souffle dans le sens du digital.

La tendance est au phygital, qui mise sur la complémentarité entre le e-commerce et le commerce physique, **et au green**.

La FNH soutient le développement collectif et s'engage aux côtés de ses adhérents autour de **4 axes stratégiques prioritaires pour nos commerces** : contribuer au dynamisme des territoires, s'inscrire dans la transition écologique, renforcer le développement des compétences et accompagner la présence de nos adhérents sur internet et les réseaux sociaux.

Aussi, en 2022, plus que jamais nous sommes aux côtés de nos adhérents. Nous leur offrons une veille informative, ainsi que de nombreux services juridiques et fiscaux, un accompagnement en droit social, et des outils pour faciliter la gestion de leur commerce au quotidien.

Paola SZOSTKA
Présidente

CONTRIBUER AU DYNAMISME DES TERRITOIRES

Les commerces indépendants investissent majoritairement les centres-villes et contribuent à l'animation et la dynamisation des cœurs de villes et de villages. Avec une offre différenciante, ils permettent également de lutter contre la standardisation, jouant ainsi un rôle en termes de patrimoine architectural et culturel.

La FNH soutient ces valeurs, et les porte auprès des institutions, des marques et du grand public.

74%

des commerces indépendants sont situés en cœur de ville

L'érosion des centres-villes peut s'expliquer par différents facteurs : départ des classes moyennes et aisées ainsi que des professions libérales, mais aussi par le développement des hypermarchés, les difficultés de stationnement et de déplacement, les problèmes d'habitat dégradé dans les centres anciens et les difficultés de location.

La FNH défend l'importance des cœurs de ville, très identitaires, que ce soit dans des grandes villes ou des villages. C'est pourquoi, elle soutient la création de zones franches pour réduire les coûts d'implantation et permettre une fiscalité incitative en cas de réinvestissement. La FNH souhaite établir des relations équilibrées entre les locataires et les bailleurs, et privilégier la relocalisation d'activités dans les locaux commerciaux existants, plutôt que d'en construire de nouveaux.



Nous sommes convaincus que les commerces indépendants contribuent à l'attractivité et au dynamisme des territoires, qu'ils sont des acteurs clés dans l'identité d'un cœur de ville, en proposant une offre non standardisée.

Frank HOËT, Vice Président FNH

S'INSCRIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La FNH souhaite développer la performance, la compétitivité et la rentabilité des entreprises, dans une économie raisonnée. Elle met le consommateur au cœur de notre activité, en intégrant l'enjeu environnemental de la consommation.

À terme, nous visons l'établissement d'un nouveau modèle d'économie raisonnée, un cercle plus vertueux qui rééquilibre les marges entre les différents intervenants du secteur (fournisseurs et distributeurs).

Si les réglementations évoluent, elles répondent à une prise de conscience plus globale, qui permet aux marques et aux commerçants de **développer un axe de différenciation, avec des initiatives tout au long de la chaîne de valeur**, de l'écoconception, incluant le design durable, à la réutilisation et l'upcycling (surcyclage), de la seconde main au recyclage.

Engagée dans la transition écologique, la FNH travaille en amont avec l'éco-organisme du textile, du linge et de la chaussure Re-fashion et siège au Conseil d'administration.

La FNH travaille également en aval et a signé 2 partenariats pour favoriser les échanges et la seconde main, avec The Second Life et Freepry, deux applications qui permettent de racheter au bon prix des vêtements déjà portés en échange de bons à dépenser en magasin. Les adhérents de la FNH pourront accéder à ces deux services avec des tarifs préférentiels.

Dans l'Union européenne,

80 %
des vêtements jetés
ne sont pas recyclés

Source : Institut national de l'économie circulaire, rapport 2018

Loin de la « fast fashion », les commerces indépendants proposent une sélection de produits et mettent en avant la création locale (Made in France, créateurs régionaux...) Ils contribuent à faire émerger de nouveaux talents, souvent engagés pour une mode plus responsable, créant ainsi une nouvelle forme de commerce, plus humaine, plus juste et plus durable.

Juliette PICHOT,
Présidente Chambre syndicale régionale - Centre Val-de-Loire / Secrétaire statutaire FNH

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

On assiste à des changements d'habitudes des consommateurs (transition digitale, expérience client, prise de conscience écologique, seconde main...). Ces nouvelles dynamiques de marchés génèrent de nouveaux besoins en compétences qu'il convient de satisfaire en adaptant l'offre de formation existante. Dans ce cadre, il apparaît nécessaire d'accompagner les entreprises dans l'intégration de ces facteurs de transformation et de favoriser le partage de bonnes pratiques.

Les compétences commerciales et relationnelles représentent

54%

des besoins prioritaires

Source : étude branche OPCO EP octobre 2021

La FNH, qui anime la négociation de la convention collective de la branche et siège à l'OPCO EP, porte des actions autour de 3 axes :



Adapter les outils de formation à la typologie des boutiques de mode indépendantes
via l'intégration d'actions de formation en situation de travail (AFEST), cadrée avec des outils adaptés et fournis par la branche professionnelle (manuels, guides, etc.)



Renforcer l'attractivité du secteur et des métiers, poursuite des initiatives engagées via la plateforme « Bouge ton avenir » créée dans le cadre d'une convention de coopération signée avec le Ministère de l'Education nationale et mise en place d'un titre professionnel positionné dans la grille des classifications professionnelles.



Poursuivre le déploiement de l'apprentissage dans la branche, qui est actuellement dans le TOP 10 des branches de l'OPCO EP en nombre de contrats.



Notre enjeu est d'anticiper les évolutions technologiques du marché et les nouveaux comportements d'achat des consommateurs en élaborant une offre de formation adaptée. Nous avons un rôle crucial dans le dialogue social de la branche pour proposer aux indépendants un cadre clair et efficace pour gérer les compétences de leurs salariés.



Étienne DJELLOUL

Président de la négociation sociale de la branche
Vice-Président FNH/ Président Chambre syndicale régionale Normandie

CONSOLIDER SA PRÉSENCE DIGITALE

La digitalisation s'est accélérée pendant la crise sanitaire, mais ce phénomène n'est pas passager. La FNH est convaincue que l'expérience en magasin ne s'oppose pas à celle du digital : elles sont complémentaires et nous devons accompagner la réflexion de nos commerces pour **sans cesse réenchanter l'expérience**.

Il est désormais essentiel de **rester en contact avec ses clients, y compris en dehors du magasin**, tout au long de leur parcours d'achat.

50 %
des commerces indépendants ont déjà développé leur présence en ligne. **Ils n'étaient que 30 % il y a 2 ans.**

La FNH propose de nombreux outils à ses adhérents.

Parmi eux :

- **Un webinaire de sensibilisation et d'introduction aux** bonnes pratiques numériques
- **Une formation en ligne de 30h, à tarif préférentiel, pour booster leurs ventes et leur fréquentation grâce aux réseaux sociaux**



Les commerces indépendants proposent une offre originale, personnalisée, et développent une relation de proximité et d'écoute avec leur clientèle. Véritables « personal shoppers », ils repèrent les tendances et présentent les pièces qui correspondent au mieux au style et aux goûts des clientes et clients, conseillent et proposent des services (retouche...).

Ils connaissent les produits qu'ils ont sélectionnés et peuvent partager une histoire pour donner du sens aux achats.

Avec une présence en ligne, ils viennent compléter l'offre en magasin et peuvent toucher une nouvelle clientèle.



OFFRIR DES SERVICES CLEFS EN MAIN

94 %

des commerces
indépendants
sont de très petites
entreprises
(< 10 personnes)

35 %

n'ont pas d'employés.
Ils rencontrent
donc des
problématiques
spécifiques.

La FNH négocie la convention collective nationale de la branche du commerce de détail indépendant de l'habillement et des articles textiles et participe aux instances paritaires nationales (OPCO EP, CPPNI, CNPE).

Sa connaissance très pointue et active au dialogue social de la branche lui permet de proposer un éventail de services clefs en main, qui permet à ses adhérents de réduire leurs coûts de gestion, de s'informer et se former, d'avoir des outils mutualisés...

Parmi les services...

un service juridique qui couvre le droit social (convention collective, contrats de travail, APLD, grille salariale, licenciements, retraites...)

la formation (alternance, financements, OPCO, CPF, entretiens professionnels...)

le droit commercial (baux commerciaux, contrats, litiges fournisseurs, réglementation des ventes...)

la fiscalité (contentieux fiscal, transmission-cession...)

En cas de litige, notre assurance de Protection Juridique incluse dans l'adhésion, permet d'éviter toute erreur et dépense initiale quant à la prise en charge du dossier.

FNH Expert : l'expert en garanties financières et assurances notamment, multirisque pro, protection familiale, protection dirigeants, homme-clé, assurance contentieux, mutuelle santé.

RH Suite : une solution de gestion RH et des paramétrages conformes à la convention collective à prix négocié.

Découvrez-tous nos services <https://federation-habillement.fr/>



La Fédération nationale de l'habillement est la première organisation représentative des commerces indépendants ayant une activité dans le prêt-à-porter et le textile.

Elle rassemble 30 300 magasins multi-marques et monomarques, affiliés à une enseigne ou franchise, avec ou sans salarié.

Ces commerçants réunissent aujourd'hui 78 800 emplois en France, et réalisent un chiffre d'affaires de près de 11,9 milliards d'euros.

REJOIGNEZ-
NOUS SUR



www.federation-habillement.fr



federationhabillement



@ Federation.Habillement



federation-nationale-de-l-habillement



@ Fed_Habillement

Fédération Nationale de l' Habillement - 9, rue des Petits Hôtels - 75010 Paris - 01 42 02 17 69